

**Compte rendu de la réunion du Collège Français des Pharmaciens
Conseillers et Maîtres de Stage du 5 juillet 2013
Assemblée générale extraordinaire**

Etaient présents :

J. ARNOULT, C BARTH, JF BATALLA, E BERTOUX, O. CHAMBIN, F COMBY,
H DE SCHEEMAEKER, M DELETRAZ, X DESMAS, C FONTANA, G. FOURNIER,
JM.GAZENGEL, M GUYOT, C LAUGEL, M LEBLANC, C LELONG, H LEPAGE, F MALLY,
MC MOREAU, AM ORECCHIONI, MH PAPON, D POIRAULT, S. ROUSSELOT,
B ROUSSENQUE, E SEGUIN, M TANNE DEHAIL, MC THORETTE, H VAN DEN BRINK, V
VEYRAT.

ANEPF: A BILLARD

APPEX : F AMOUROUX

- **Approbation du CR de la réunion du 29 mai 2013 :**

L'assemblée souhaite que les délais impartis pour la mise à jour du guide de stage de pratique professionnelle soient précisés. Sinon, CR approuvé.

- **Mise à jour de la convention de stage :**

La proposition de mise à jour de la convention de stage a été communiquée à l'ensemble du Collège. Il est décidé de remettre la mention relative aux stages non obligatoires effectués lors du cursus pharmaceutique. Cette convention va être communiquée à l'Ordre et intégrée au nouveau module Poséidon « Etudiant et Maître de stage ».

L'assemblée constate que la possibilité de « délégation à un pharmacien adjoint » n'est pas assez connue des maîtres de stage agréés. La section D pourrait développer une communication à ce sujet.

Le cas particulier des stages de reconversion à l'exercice officinal, effectués via des DU est abordé. Bien que les textes ne l'imposent pas, le collège souhaite qu'ils soient effectués chez un maître de stage agréé.

- **Préparation à la fonction de maître de stage (Faculté de Châtenay-Malabry / Paris XI)**

Vivien VEYRAT expose ce projet développé par la faculté de pharmacie de Châtenay-Malabry. Cette formation sera animée par des conseillers de stage. Elle est destinée aux pharmaciens titulaires déjà maîtres de stage ou qui souhaitent le devenir, ainsi qu'aux pharmaciens adjoints. La formation des formateurs aura lieu le 12 septembre 2013. Si cette formation est un succès, une demande d'agrément à l'OGDPC sera faite.

Un projet similaire existe à Bordeaux.

- **Prix de thèse du Collège :**

Les doyens ont tous été informés. Les associations de maîtres de stage sont invitées à appuyer ce projet auprès de facultés.

Un courrier doit être adressé à Madame ADENOT pour qu'une information soit diffusée via les moyens de communication de l'Ordre des pharmaciens.

- **Chaîne du froid : Vivien VEYRAT et Françoise AMOUROUX**

L'année passée, une formation sur la chaîne du froid élaborée par l'APPEX en collaboration avec le Collège a été mise en place et diffusée aux enseignants des facultés. Sa mise en œuvre a été disparate selon les régions.

Il a été décidé de la convertir en module de Elearning. Ce projet sera financé pendant 2 ans par la faculté de Lyon. L'APPEX souhaite que le Collège participe à son élaboration.

Odile CHAMBIN et Elisabeth BERTOUX se portent volontaires.

Ce module devra être disponible pour le prochain stage de pratique professionnelle, soit en janvier 2014.

- **Renouvellement de l'agrément de maître de stage :**

Le Collège souhaite que, lors du transfert d'une officine, l'agrément puisse se poursuivre sans nouvelle visite et sans intervention du Doyen. En effet, les locaux du nouveau lieu d'exercice sont bien souvent de meilleure qualité et totalement conformes à la réglementation puisqu'ils sont étudiés en amont par l'ARS et le CROP. Bien sûr, en cas de doute, une visite peut s'avérer nécessaire. Cela est laissé à l'appréciation des CROP. Il sera demandé à Monsieur Delgutte d'inscrire ce point à l'ordre du jour du prochain CCA.

- **Stage de Dijon:**

L'ANEPF a mis du temps à se positionner au sujet de ce projet de stage.

3 motions ont été votées lors de son AG à Angers :

- Avis défavorable pour un stage de plus de 6 mois
- Le statut de stagiaire doit être conservé
- Favorable à des enseignements délivrés en cours de stage.

L'ANEPF souhaite que le Collège officialise son opposition à ce stage en adressant un courrier à la faculté de Dijon.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Jean ARNOULT et Jean-Marie GAZENGEL cessent leurs mandats de président et secrétaire général. Un nouveau bureau a donc été élu à l'occasion de cette AG extraordinaire.

Les candidats :

Président : Xavier DESMAS

Premier vice président : Jean-François BATALLA

Second vice président : Michèle TANNE

Secrétaire général : Odile CHAMBIN

Secrétaire général adjoint : Cécile LAUGEL

Trésorier : Carmel FONTANA

Trésorier adjoint : Patricia PIGNOT

Le vote a lieu à bulletin secret à 11h55.

30 votants dont 1 procuration de B VENNAT à MH PAPON : 29 OUI, 1 NON

Le bureau est élu selon la liste ci-dessus.